

EXAMEN D'ENTRÉE AUX ECOLES SUPÉRIEURES D'ART DE BRETAGNE

BREST - LORIENT - QUIMPER – RENNES

L'examen d'entrée aux écoles de Brest, Lorient, Quimper et Rennes aura lieu à **Rennes les 4, 5 et 6 mai 2010**.

Avec le **dépôt d'un seul dossier d'inscription** au secrétariat de l'une des quatre écoles d'art ou à l'association des Écoles Supérieures d'Art de Bretagne (34 rue Hoche – 35000 RENNES), les candidats pourront s'inscrire aux quatre écoles supérieures d'art de Bretagne, sans avoir à se déplacer en plusieurs lieux. **Sur la fiche d'inscription, les candidats devront cocher les établissements auprès desquels ils postulent à l'examen d'entrée.**

CONDITIONS D'ACCES

L'examen est ouvert aux candidats bacheliers (ou titulaires d'un diplôme équivalent) et aux élèves de terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat à la session de juin 2010.

Les candidats de nationalité étrangère doivent joindre une photocopie du baccalauréat ou du diplôme équivalent obtenu dans leur pays d'origine. Ce diplôme doit être traduit en français par un traducteur assermenté et exerçant pour un service officiel français. La traduction et la photocopie du diplôme doivent être certifiées conformes au titre original.

Toutefois, des dérogations peuvent être accordées à des candidats non-bacheliers, ayant quitté le cursus scolaire et justifiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années. Ces dérogations seront accordées sur dossier par une commission commune aux quatre écoles. La dérogation accordée ne vaut pas admission, elle ne donne que l'autorisation de se présenter à l'examen d'entrée.

INSCRIPTIONS A L'EXAMEN D'ENTREE

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de chacune des écoles **jusqu'au 19 mars 2010**.

Tout dossier incomplet, ou parvenant après la date limite (le cachet de la poste faisant foi) sera refusé.

Les candidats ayant un handicap doivent contacter l'Ecole des beaux-arts de Rennes afin d'organiser leur accueil pour les épreuves.

CONVOCATION

La convocation officielle à l'examen parviendra en temps opportun aux candidats inscrits. Elle donnera toutes les précisions sur les dates, heures, lieux et organisations des épreuves. Elle indiquera un numéro d'appel.

ÉPREUVES

L'examen comporte deux séries d'épreuves :

1 - Epreuves pratiques, communes à tous les candidats (4 mai 2010)

- Culture générale et langue étrangère durée 1 h 30
- Dessin d'observation durée 2 h 30
- Dessin d'imagination durée 3 h 00

Pour les épreuves de dessin, les candidats devront se munir d'un carton format raisin (50 x 65 cm), de papier Canson ou Ingres format 50 x 65 cm et du nécessaire pour écrire ;

- pour le dessin d'observation : fusains, crayons, gomme,
- pour le dessin d'imagination : gouache, godets, pinceaux à l'exclusion des procédés à séchage long telle que la peinture à l'huile.

2 - Présentation du dossier personnel et entretiens individuels (5 et 6 mai 2010)

Au cours d'un entretien, le candidat présente son **dossier personnel** et discute avec le jury de **ses motivations et de ses projets**.

Les candidats doivent se présenter **devant les jurys de chacune des écoles auxquelles ils postulent**, chaque école ayant ses propres jurys.

Le 4 mai 2010, les candidats pourront consulter leur numéro d'ordre de passage pour les oraux.

Pour les candidats de nationalité étrangère, une épreuve de français se déroulera à l'Ecole des beaux-arts de Rennes.

ADMISSIONS

Chaque école dresse une liste des candidats admis à s'inscrire en première année.

Les étudiants reçus à plusieurs écoles choisissent librement l'école où ils effectueront leur première année.

RESULTATS

Les résultats seront communiqués par courrier envoyé au plus tard le **21 mai 2010**; ils seront affichés dans les quatre écoles à partir du **6 mai 2010 au soir** et seront également consultables sur les sites Internet des écoles (www.beauxarts-bretagne.asso.fr). **Aucun résultat ne sera donné par téléphone.**

INSCRIPTIONS EN 1^{ère} ANNÉE

Les dates des inscriptions définitives seront précisées par chaque établissement. Les étudiants nouvellement bacheliers devront fournir une attestation d'obtention du baccalauréat.

OFFICE DU TOURISME (information sur les hôtels)

11 rue Saint Yves – 35000 RENNES
☎ 02 99 67 11 11 – Fax 02 99 67 11 10
Site Internet : <http://www.tourisme-rennes.com/>

ADRESSES DES ECOLES DES BEAUX-ARTS DE BRETAGNE

ÉCOLE SUPERIEURE D'ARTS DE BREST

DNAP - DNSEP 2 options : Art, Design
DNAT Design d'Espace
18 rue du Château - 29200 BREST
Tél : 02 98 00 87 20
Fax : 02 98 00 87 18
E-mail : courrier@esa-brest.fr
Site de consultation des résultats : <http://www.esa-brest.fr/>
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ÉCOLE SUPERIEURE D'ART DE LORIENT

DNAP 2 options : Art, Communication
DNSEP : Art
1 avenue de Kergroise - 56100 LORIENT
Tél : 02 97 35 31 70
Fax : 02 97 35 31 79
E-mail : ecole.sup.art@mairie-orient.fr
Site de consultation des résultats : <http://esa.orient.fr>
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

ÉCOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE CORNOUAILLE

DNAP - DNSEP : Art
8, esplanade François Mitterrand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 55 61 57
Fax : 02 98 55 70 51
e-mail : contact@esbac-quimper.org
Site de consultation des résultats : www.esa-quimper.fr
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE RENNES

DNAP - DNSEP 3 options : Art, Communication, Design
34 rue Hoche - 35000 RENNES
Tél : 02 23 62 22 60
Fax : 02 23 62 22 69
e-mail : erba@ville-rennes.fr
Site de consultation des résultats : www.erba-rennes.fr
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DATES DES PORTES OUVERTES DANS LES ÉCOLES

BREST : le mercredi 3 mars 2010
LORIENT : le samedi 6 mars 2010
QUIMPER : le mercredi 3 mars 2010
RENNES : le samedi 6 mars 2010